

DECISION N° 2023-1163

**Décision modificative de la décision n°2023-965 du
04 septembre 2023.**

Direction Patrimoine

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjointes et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François DUSSAUBAT, Adjoint au Maire,

Vu la décision du Maire N° 2023-965 en date du 04 septembre 2023 par laquelle un marché de prestation de service concernant une réalisation graphique pour l'exposition à Ruscino intitulée du Sol au Plafond, a été conclu avec Monsieur Manu Clabecq pour un montant de 5 170 € TTC.

Considérant que ce contrat n'entre pas dans le cadre de la Commande publique

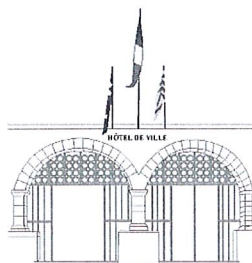
Considérant que cette prestation relève d'un contrat d'engagement

Considérant, qu'à ce titre, il convient de modifier la décision N° 2023-965 du 04 septembre 2023, comme suit :

DECIDE

ARTICLE 1 :

De conclure un contrat d'engagement avec le prestataire Manu Clabecq pour la création graphique originale sur le thème de l'exposition intitulée « du sol au plafond, maisons romaines de Ruscino »



ARTICLE 2 :

Le prestataire percevra le montant de 5170 € TTC lié à son devis pour sa prestation exécutée consistant en la réalisation de seize panneaux de restitution des inscriptions et des ambiances du forum romain et d'une affiche pour l'exposition susnommée.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal seront chargés de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal.

Fait à Perpignan, le **04 OCT. 2023**

ID Télétransmission : 066-216601369-20231004-180410-AV-1-1

Accusé reçu le : **04 OCT. 2023**

Affiché le : **04 OCT. 2023**

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint

